

**Procès-verbal** de la 3<sup>e</sup> assemblée générale du 11 février 2019  
08h45, Vatter Business Center, 3011 Berne

**Destinataires :** Personnes présentes, Rolf Rindlisbacher

---

## 1. **Présence**

Le vice-président Denis Etienne ouvre l'assemblée générale à 08h45. Andrea Flury, Yvonne Glur et Markus Jordi sont présents pour représenter Akkordeon Schweiz ; le président Rolf Rindlisbacher est absent pour raisons de santé. Accordéon Suisse est représentée par Denis Etienne, Lionel Chapuis et Jacques Zuber. La liste de présence est signée par toutes les personnes présentes.

## 2. **Approbation de l'ordre du jour**

Aucune modification de l'ordre du jour de cette assemblée générale n'est souhaitée.

## 3. **Approbation du procès-verbal de la 2<sup>e</sup> assemblée générale**

Le procès-verbal de la 2<sup>e</sup> assemblée générale du 28 février 2018 est approuvé à l'unanimité sans modifications, avec remerciements à son auteur.

## 4. **Approbation du rapport annuel du président**

Denis Etienne remet aux membres le rapport annuel 2018. Denis Etienne explique en particulier les travaux effectués pour la nouvelle organisation faîtière de la scène suisse de l'accordéon. Le rapport annuel du président est approuvé à l'unanimité (annexe au procès-verbal). Yvonne Glur souhaite que le rapport annuel soit remis aux membres du comité avant l'assemblée générale.

## 5. **Approbation des comptes annuels et du rapport du réviseur**

Jacques Zuber présente les comptes annuels, composés du bilan et de compte de résultat. La contribution de soutien de l'OFC (30 000.00 francs pour les années 2017/2018) a été ajoutée au pro rata (15 000.00 francs) au compte de résultat – ce qui engendre une perte de 1836.00 francs. Concernant le bilan : les passifs transitoires incluent pour la SAA la contribution de membre de la CIA pas encore payée pour 2018, qui se monte à 300.00 francs. Ce montant a été payé personnellement par Ruedi Marty (Akkordeon Schweiz) en 2018. La contribution de membre de l'EAF déjà payée pour 2019 (350.00 francs) a été prise en compte.

L'avenir de l'EAF European Accordion Federation n'est pas clairement défini. Andrea Flury posera des questions à Peter Frey (représentant d'Akkordeon Schweiz) à ce sujet et lui demandera les procès-verbaux des séances. Il faut également clarifier la fonction de Rolf Rindlisbacher en tant que caissier actuel/futur de l'EAF. Ce point sera traité par le comité.

En l'absence de devoir de révision au sens de l'art. 69b al. 1 à 3 CC, on y renonce. Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité sans aucune modification.

## 6. **Élection du comité, du président et des réviseurs des comptes**

Pour des raisons de santé, le président Rolf Rindlisbacher ne peut plus exercer ses fonctions. Les personnes présentes remercient Rolf pour le grand travail qu'il a accompli et lui souhaitent le meilleur pour la suite. En tant que représentante d'Akkordeon Schweiz, Andrea Flury est élue à l'unanimité au sein du comité. Les autres membres du comité se représentent et leur nomination est confirmée à

l'unanimité. Denis Etienne est élu président à l'unanimité. Pour l'année associative 2019, le comité se compose comme suit :

Titre	Nom	Organisation	Fonction
Président	Denis Etienne	Accordéon Suisse	Président
Vice-présidente	Yvonne Glur	Akkordeon Schweiz	Département Formation continue / formation
Caissier	Jacques Zuber	Accordéon Suisse	Caissier
Actuaire	Markus Jordi	Akkordeon Schweiz	Département Projets / processus
4 <sup>e</sup> membre	Lionel Chapuis	Accordéon Suisse	Directeur OASF*
5 <sup>e</sup> membre	Andrea Flury	Akkordeon Schweiz	Vice-présidente / Département Communication

\* Orchestre d'Accordéon de la Suisse Francophone

Les deux réviseurs d'Accordéon Suisse voient leur fonction confirmée. Les personnes qui exercent cette fonction changent chaque année, en fonction du lieu où se tient l'assemblée générale d'Accordéon Suisse. On renonce à nommer un réviseur suppléant pour 2019.

#### **7. Décision concernant le budget annuel et les contributions des membres**

Jacques Zuber présente le projet de budget 2019. 1000.00 francs supplémentaires sont mis au budget pour l'organisation de l'assemblée générale 2020 (location d'une salle, apéritif, etc.). Le budget corrigé est joint au procès-verbal.

#### **8. Décharge du comité et des réviseurs**

L'assemblée générale donne décharge à l'unanimité et sans réserve aux membres du comité et aux réviseurs pour l'année associative 2018.

#### **9. Traitement de demandes du comité et des membres**

Aucune demande soumise.

#### **10. Divers**

Aucune remarque.

L'assemblée générale est clôturée à 9h30 par le président nouvellement élu. Une séance ordinaire du comité a ensuite lieu.

Winterthour/Autavaux, le 13 février 2019  
Swiss Accordion Association SAA



Markus Jordi, actuaire



Denis Etienne, président

**Annexes** : Rapport annuel / comptes annuels 2018, budget 2019